

Gebrauchshinweise

Dieser Schlafsack wird vom Werk automatisch in einen Kompressionsack verpackt. Wenn der Schlafsack längere Zeit nicht benutzt wird, packen Sie ihn bitte aus und lagern Sie ihn an einem trockenen Ort. Ein komprimierter Schlafsack verliert an Isolierleistung. Bitte vermeiden Sie die Lagerung in einem Plastiksack, dies kann zu Schimmelbildung führen. Wenn Sie den Schlafsack benutzen wollen, schütteln Sie ihn kräftig auf, damit sich die Füllung vollständig entfalten kann. Wenn der Schlafsack für den Transport im Kompressionsack verstaut werden soll, legen Sie den Schlafsack mit dem Fußende zuerst in den Kompressionsack und drehen Sie ihn dann in den Kompressionsack hinein. Bitte falten oder wickeln Sie den Schlafsack nicht.

Reinigung

Reinigen Sie den Schlafsack bei Verschmutzung mit einem leicht angefeuchteten Tuch, bei hartnäckigen Verschmutzungen in der Waschmaschine bei 30 °C Pflegeleicht.

Garantie der TARGA GmbH

Sie erhalten auf dieses Produkt 3 Jahre Garantie ab Kaufdatum. Bitte bewahren Sie den originalen Kassenbon als Nachweis für den Kauf auf. Bitte lesen Sie vor Inbetriebnahme Ihres Produktes die beigelegte Dokumentation. Sollte es einmal zu einem Problem kommen, welches auf diese Weise nicht gelöst werden kann, wenden Sie sich bitte an unsere Hotline. Bitte halten Sie für alle Anfragen die Artikelnummer bzw. wenn vorhanden die Seriennummer bereit. Für den Fall, dass eine telefonische Lösung nicht möglich ist, wird durch unsere Hotline in Abhängigkeit der Fehlerursache ein weiterführender Service veranlasst. In der Garantie wird das Produkt bei Material- oder Fabrikationsfehler – nach unserer Wahl – kostenlos repariert oder ersetzt. Mit Reparatur oder Austausch des Produkts beginnt kein neuer Garantiezeitraum. Verbrauchsmaterial wie Batterien, Akkus und Leuchtmittel sind von der Garantie ausgeschlossen.

Ihre gesetzlichen Gewährleistungsansprüche gegenüber dem Verkäufer bestehen neben dieser Garantie und werden durch diese nicht eingeschränkt.



Service

DE	Telefon:	0800 5435111
	E-Mail:	targa@lidl.de
AT	Telefon:	0800 447744
	E-Mail:	targa@lidl.at
CH	Telefon:	0800 56 44 33
	E-Mail:	targa@lidl.ch

Instructions

Ce sac de couchage a été automatiquement emballé dans un sac de compression à l'usine. Si vous ne prévoyez pas d'utiliser ce sac de couchage pendant une période prolongée, déballez-le et rangez-le dans un endroit sec. S'il reste comprimé, le sac de couchage peut perdre ses capacités d'isolation thermique. Veuillez ne pas le ranger dans un sac en plastique car cela peut entraîner la formation de moisissures. Lorsque vous voulez utiliser le sac de couchage, secouez-le bien pour permettre à la garniture de prendre entièrement sa place. Si vous souhaitez ranger le sac de couchage dans le sac de compression pour le transporter, placez d'abord la partie côté pieds dans le sac de compression puis faites tourner le sac de couchage dans le sac de compression. Ne pliez pas le sac de couchage et ne l'enroulez pas.

Nettoyage

S'il devient sale, nettoyez le sac de couchage avec un chiffon légèrement humide ou lavez-le dans un lave-linge à 30 °C. Entretien facile pour éliminer la saleté tenace.

Garantie de TARGA GmbH



La garantie accordée sur ce produit est de trois ans à partir de la date d'achat. Merci de conserver le ticket de caisse d'origine comme preuve d'achat. Avant de mettre votre produit en service, merci de lire la documentation jointe. Si un problème survient qui ne peut être résolu de cette manière, merci de vous adresser à notre assistance téléphonique. Pour toute demande, ayez la référence de l'article et si disponible, le numéro de série, à portée de main. S'il est impossible d'apporter une solution par téléphone, notre assistance téléphonique organisera une intervention technique en fonction de l'origine de la panne. Pendant la période de garantie, si un défaut matériel ou de fabrication est constaté, le produit sera soit réparé, soit remplacé, le choix restant à notre discrétion. La réparation ou le remplacement du produit ne prolonge pas d'autant la période de garantie. Les consommables comme les piles, les piles rechargeables et les ampoules sont exclus de la garantie.

Vos droits légaux à la garantie envers le vendeur ne sont ni affectés, ni limités par la présente garantie.

Indépendamment de la garantie commerciale souscrite, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles L217-4 à L217-13 du Code de la consommation et aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à

compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 1er alinéa du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du produit sont disponibles pendant la durée de la garantie du produit.



Service

FR

Téléphone : 0800 919270

E-Mail : targa@lidl.fr

Garantie de TARGA GmbH



La garantie accordée sur ce produit est de trois ans à partir de la date d'achat. Merci de conserver le ticket de caisse d'origine comme preuve d'achat. Avant de mettre votre produit en service, merci de lire la documentation jointe. Si un problème survient qui ne peut être résolu de cette manière, merci de vous adresser à notre assistance téléphonique. Pour toute demande, ayez la référence de l'article et si disponible, le numéro de série, à portée de main. S'il est impossible d'apporter une solution par téléphone, notre assistance téléphonique organisera une intervention technique en fonction de l'origine de la panne. Pendant la période de garantie, si un défaut matériel ou de fabrication est constaté, le produit sera soit réparé, soit remplacé, le choix restant à notre discrétion. La réparation ou le remplacement du produit ne prolonge pas d'autant la période de garantie. Les consommables comme les piles, les piles rechargeables et les ampoules sont exclus de la garantie.

Vos droits légaux vis-à-vis du vendeur ne sont ni affectés ni limités par cette garantie.



Service

BE	Téléphone :	0800 12089
	E-Mail :	targa@lidl.be
LU	Téléphone :	8002 5142
	E-Mail :	targa@lidl.be
CH	Téléphone :	0800 56 44 33
	E-Mail :	targa@lidl.ch

Istruzioni

Questo sacco a pelo è stato automaticamente confezionato in un imballaggio a compressione in fabbrica. Se si prevede di non utilizzare il sacco a pelo per un lungo periodo di tempo, toglierlo dall'imballaggio e conservarlo in un luogo asciutto. Quando sono compressi, i sacchi a pelo possono perdere la loro capacità d'isolamento. Non conservare il sacco a pelo in una busta di plastica, in quanto potrebbe ammuffire. Quando si desidera utilizzare il sacco a pelo, scuoterlo energicamente, in modo da distribuire l'imbottitura in maniera uniforme. Se si desidera riporre il sacco a pelo nell'imballaggio a compressione per il trasporto, inserire nell'imballaggio a compressione prima l'estremità dei piedi del sacco a pelo e poi piegare la restante parte nell'imballaggio a compressione. Non piegare o arrotolare il sacco a pelo.

Pulizia

Se si sporca, il sacco a pelo può essere pulito con un panno leggermente inumidito, o lavato in lavatrice a 30°C Easy care, per rimuovere lo sporco più ostinato.

Garanzia di TARGA GmbH

Con questo apparecchio riceve 3 anni di garanzia a partire dalla data di acquisto. Si prega di conservare lo scontrino fiscale originale come prova d'acquisto. Prima della messa in funzione del prodotto, leggere la documentazione allegata. Se dovesse presentarsi un problema che non si riesce a risolvere con i mezzi indicati, contattare la nostra assistenza clienti. Per ogni richiesta si prega di avere a disposizione il codice articolo o il numero di serie, se esistente. Nel caso in cui non sia possibile trovare una soluzione per via telefonica, tramite la nostra assistenza clienti viene contattata una seconda assistenza, in base alla causa del difetto. Grazie alla garanzia, se dovessero essere riscontrati difetti di materiale o di fabbricazione, il prodotto sarà, a nostra discrezione, riparato o sostituito gratuitamente. La riparazione o sostituzione del prodotto non comporta l'inizio di un nuovo periodo di garanzia. La prestazione in garanzia vale per difetti del materiale o di fabbricazione. Questa garanzia non si estende a componenti del prodotto esposti a normale logorio, che possono pertanto essere considerati come componenti soggetti a usura (esempio capacità della batteria, calcificazione, lampade, pneumatici, filtri, spazzole...). La garanzia non si estende altresì a danni che si verificano su componenti delicati (esempio interruttori, batterie, parti realizzate in vetro, schermi, accessori vari) nonché danni derivanti dal trasporto o altri incidenti.

I suoi diritti legali nei confronti del venditore non sono in alcun modo limitati da questa garanzia.



Assistenza

IT	Telefono:	800781188
	E-Mail:	targa@idl.it
CH	Telefono:	0800 56 44 33
	E-Mail:	targa@idl.ch
MT	Telefono:	800 62230
	E-Mail:	targa@idl.com.mt